



Peut on nous saisir notre véhicule si c'est notre logement

Par **cityze**, le **28/07/2011** à **17:19**

Bonjour,

Par suite de loyer impayé (logement en location), et mise à l'huissier par le propriétaire et n'étant pas solvable, peut on confisquer les seuls biens qu'il reste comme un véhicule (voiture) pour rembourser le proprio ?

Sachant que la voiture sert maintenant de logement car sinon c'est la rue.

Merci